

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'École internationale du Mont-Bleu du 11 janvier 2024

1 PRÉLIMINAIRES

1.1 Présences et vérification du quorum

Parents : Sébastien Fournier, Vincent Fournier, Marjorie Gasse et Julie Plourde.

Personnel de l'école : Chantal Bélanger, Lyne Brennan, Chantal Cousineau et Pierrette Labelle.

Autre : Gisèle Fortier.

Absences : Ariane Bernard-Piché, Julie Boisvert, Janie Roy et Leticia Sanchez.

La présidente constate le quorum à 18 h 35.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Chantal Bélanger propose d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point 3.9 *Fermeture du service de garde pendant la semaine de relâche.*

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : CÉ-23-24-17

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 12 octobre 2023 et suivis

Sébastien Fournier propose d'adopter le procès-verbal du 12 octobre 2023 tel que présenté. Adopté à l'unanimité. Les suivis ont été faits.

1.3.1 Suivi vocation dîners-pizza – calendrier révisé

Les dates et vocations proposées ont été acceptées par les membres du CÉ à l'unanimité. Il est à noter que certains dîners-pizza n'ont pas eu lieu en raison de la grève.

RÉSOLUTION : CÉ-23-24-18

1.4 Période d'intervention du public/Correspondance

1.4.1 Correspondance de Nathalie Gutierrez

Le CÉ a reçu une offre de formation virtuelle offerte par Nathalie Gutierrez ayant pour sujet la communication parents-enfants. Un budget est disponible pour une séance de 2 heures. Cette proposition sera révisée par le CÉ lors de la prochaine rencontre.

1.5 Mot de la direction

Ce fut une belle rentrée après les vacances du temps des Fêtes! Tous les membres du personnel et les élèves étaient heureux d'être de retour après l'arrêt en raison de la grève.

1.5.1 Plan de rattrapage

À la suite de l'annonce ministérielle, l'école travaille sur son plan de rattrapage (tutorat, semaine de relâche, etc.). Un échéancier est à respecter. En équipes collaboratives, les membres de l'équipe-école travaillent sur la façon de rattraper le temps d'enseignement perdu au cours des semaines avant les Fêtes en raison de la grève. Le ministère n'a pas annoncé de changement au calendrier scolaire. Le calendrier des épreuves de 4^e et 6^e sera révisé.

1.5.2 Tutorat – Échlorah tutorat

Nous hésitons avant de présenter une offre de service payante en ce moment à la suite de l'annonce ministérielle concernant le plan de rattrapage. Nous suggérons plutôt d'utiliser les services des employés d'Échlorah comme membres du personnel temporaires pour faire du tutorat. La direction fera un suivi avec les employés.

1.5.3 Semaine de relâche

Le service de garde de l'école doit s'autofinancer pendant la semaine de relâche. À la suite du nombre d'inscriptions insuffisant, le service de garde sera fermé pendant la semaine de relâche.

1.5.4 Départ

Mme Cousineau nous annonce son départ pour un congé de maternité dès le 16 février 2024. Elle prévoit être de retour en août 2024. Les membres du CÉ rencontreront la directrice intérimaire à la prochaine rencontre du 8 février 2024. Toutes nos félicitations!

2. POINTS D'INFORMATION ET/OU CONSULTATION

2.1 Processus d'admission en classe à rythme accéléré pour 2024-2025

- Pas de changement : mêmes critères, même processus.
- L'école retient les 52 meilleurs résultats si la recommandation de l'enseignant est positive.
- Évaluation des résultats avec l'École internationale du Village.
- La date limite d'inscription a été repoussée en raison de la grève (19 janvier).

2.2 Réflexion pédagogique sur les PPP au CSSPO – suivi

Le conseil d'administration du CSSPO a approuvé les 5 principes directeurs des programmes pédagogiques particuliers (PPP) afin de les rendre plus accessibles. Le comité du CSSPO continue ses travaux et fera les recommandations nécessaires au conseil d'administration. Un dossier à suivre.

2.3 Pratiques gagnantes dans d'autres écoles (HopHop, valets, etc.)

Sébastien Fournier propose la possibilité d'imiter le système de valets (utilisé dans d'autres écoles) lors de l'arrivée des élèves le matin pour des raisons de sécurité. Les membres du CÉ

vont former un comité pour réfléchir à la possibilité d'instaurer un tel système ici. Un dossier à suivre.

3. POINTS DE DISCUSSION ET/OU DÉCISION

3.1 Sorties scolaires 2023-2024

Chantal Bélanger propose d'approuver les sorties scolaires 2023-2024 avec l'ajout du préscolaire et de la classe de 1^{re} année à la sortie du 20 juin 2024 chez *Flying Squirrel*.

Approuvées à l'unanimité avec la possibilité de modification au niveau des dates.

RÉSOLUTION : CÉ-23-24-19

3.2 Modalités d'enseignement du programme d'éducation à la sexualité 2023-2024

Pierrette Labelle propose d'approuver les modalités du programme d'éducation à la sexualité. Le programme CCQ (Culture et Citoyenneté québécoise) qui inclut un programme d'éducation à la sexualité est repoussé à l'an prochain.

Approuvées à l'unanimité.

RÉSOLUTION : CÉ-23-24-20

3.3 Photographe 2024-2025

Vincent Fournier propose d'approuver le renouvellement du contrat avec *Photomania* pour l'année scolaire 2024-2025.

Approuvé à l'unanimité.

RÉSOLUTION : CÉ-23-24-21

3.4 État des dépenses

Le salaire de la secrétaire du CÉ passe dorénavant de 50\$ à 75\$ pour chaque réunion et la rédaction du procès-verbal. Une seule réunion a eu lieu jusqu'à maintenant.

3.5 Mesure 50 530

Lyne Brennan propose d'approuver la demande de la Fondation des écoliers du Mont-Bleu pour recevoir une subvention de 90 000\$ pour le plan d'embellissement de la cour d'école.

Approuvée à l'unanimité.

RÉSOLUTION : CÉ-23-24-22

3.6 1^{re} campagne de financement (courriel)

La première campagne de financement a été approuvée à l'unanimité via courriel.

RÉSOLUTION : CÉ-23-24-23

3.7 Charité internationale (courriel)

Les membres du CÉ ont approuvé à l'unanimité via courriel une charité internationale (vocation des dîners-pizza).

RÉSOLUTION : CÉ-23-24-24

3.8 Directive concernant l'utilisation des cellulaires (guide de fonctionnement)

Sébastien Fournier propose d'approuver la modification au guide de fonctionnement quant à la directive ministérielle concernant l'interdiction d'utilisation de cellulaires et de montres intelligentes en salle de classe.

Approuvée à l'unanimité.

RÉSOLUTION : CÉ-23-24-25

3.9 Semaine de relâche

Marjorie Gasse propose d'approuver la fermeture du service de garde pendant la semaine de relâche.

Approuvé à l'unanimité.

RÉSOLUTION : CÉ-23-24-26

4 RAPPORT DES DIFFÉRENTS PARTICIPANTS DU CÉ

4.1 Enseignants

- Tout se passe bien et les enfants sont heureux d'être de retour ainsi que les enseignants.
- Les enseignants n'ont pas aimé la période de grève.
- C'est le retour à la routine comme une lune de miel!

4.2 Service de garde

Les éducatrices sont heureuses d'être de retour.

4.3 Parents

Nos enfants avaient hâte de revenir à l'école. Et les parents aussi.

C'est la fin de l'incertitude.

C'est comme une autre rentrée.

Les parents étaient solidaires avec le personnel en grève.

On a vu des échanges entre parents pour la garde de leurs enfants.

4.4 OPP

- La campagne de financement n'a pas rapporté autant d'argent que prévu.
- Une deuxième campagne de financement est à venir.
- Nous allons souligner les événements de façon différente en raison des jours manqués.
- 17 janvier : date limite pour proposer des noms d'équipes sportives. Un sondage sera envoyé à la communauté scolaire.

4.5 Représentant du Comité de parents du CSSPO

Absente.

4.6 Représentante du Comité EHDAA du CSSPO

Absente.

4.7 Représentante de la communauté

Absente.

5 VARIA

Projet éducatif 2023-2027

Monsieur Sébastien Fournier propose d'apporter un amendement à la page 4 pour donner plus de contexte à la référence de l'indice du milieu socio-économique (rang décile 6) et de l'indice du faible revenu (rang décile 8). La direction fera la modification au projet éducatif et déposera celui sur le site web de l'école. L'équipe-école réfléchit également à une façon de lancer le nouveau projet éducatif de l'école.

6 CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance est close à 20 h 26.

Chantal Cousineau (directrice) _____

Julie Plourde (présidente) _____

Vincent Fournier (secrétaire) _____